

# Projet éolien de Fouquescourt

Lettre d'information n°1

Avril 2024

## Le mot du chef de projet

Depuis plusieurs mois, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur votre commune. Une première phase de pré-faisabilité en 2023 nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants des zones pour le lancement d'études.

Comme vous avez dû le remarquer, nous avons récemment installé un mât de mesure des vents sur le territoire, au sud-ouest de la commune, en direction de la départementale D34. Cette phase d'étude, qui comprend également un volet environnemental, est essentielle puisqu'elle permet de confirmer la faisabilité technique du projet et de déterminer le nombre et l'implantation potentielle des éoliennes.

Au-delà de ces études techniques, nous avons à cœur de réaliser nos projets dans le respect du territoire et en collaboration avec les acteurs locaux. Nous souhaitons mettre en place une démarche d'écoute et de dialogue avec les élus et habitants des communes de nos projets. Ainsi, nous distribuerons régulièrement des lettres d'information de ce type. Nous espérons aussi pouvoir vous rencontrer prochainement.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette première lettre d'information et me tiens à votre disposition pour toute question.



**Brahim Si Ahmed**

Chef de projet

**RWE Renouvelables France**

[brahim.siahmed@rwe.com](mailto:brahim.siahmed@rwe.com)



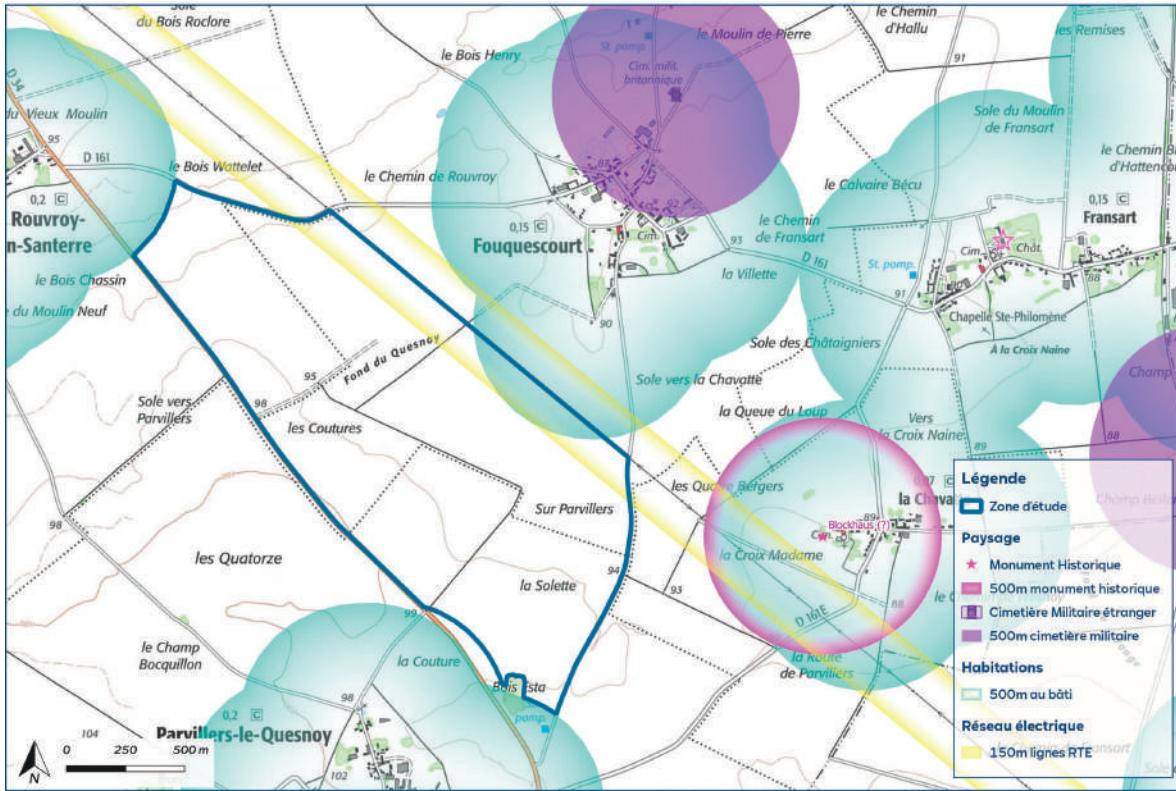
## L'étude des vents : installation d'un mât de mesure

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données. Un mât de mesure des vents a donc été installé au cœur de la zone de projet en mars 2024, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât mesure 106 mètres.

Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donnent des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros sont également installés pour enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude, dans le cadre de l'étude écologique.

# Le potentiel éolien à Fouquescourt

## La zone de projet et les enjeux identifiés



La zone de projet, en bordure bleue sur cette carte, se situe au sud-ouest de la commune de Fouquescourt, entre les habitations et la départementale D34. Sa forme est définie par la prise en compte de l'ensemble des contraintes: paysagères, environnementales, géographiques et réglementaires. La distance réglementaire à respecter vis-à-vis des habitations est de 500 mètres minimum. Les différentes études menées dans l'année à venir vont nous permettre de définir les scénarios bleu sur cette carte, se situe au sud-ouest de la commune de Fouquescourt, entre les habitations et la départementale D34. Sa forme est définie par la prise en compte de l'ensemble des contraintes: paysagères, environnementales, géographiques et réglementaires. La distance réglementaire à respecter vis-à-vis des habitations est de 500 mètres minimum. Les différentes études menées dans l'année à venir vont nous permettre de définir les scénarios d'implantation.

A ce stade, les enjeux connus sont : un éloignement des monuments historiques et cimetières militaires, des lignes électriques et des routes départementales D34 et D161 qui entourent la zone.

## Les chiffres clés



4

éoliennes



7 MW

par éolienne



+ de 500 m des  
habitations

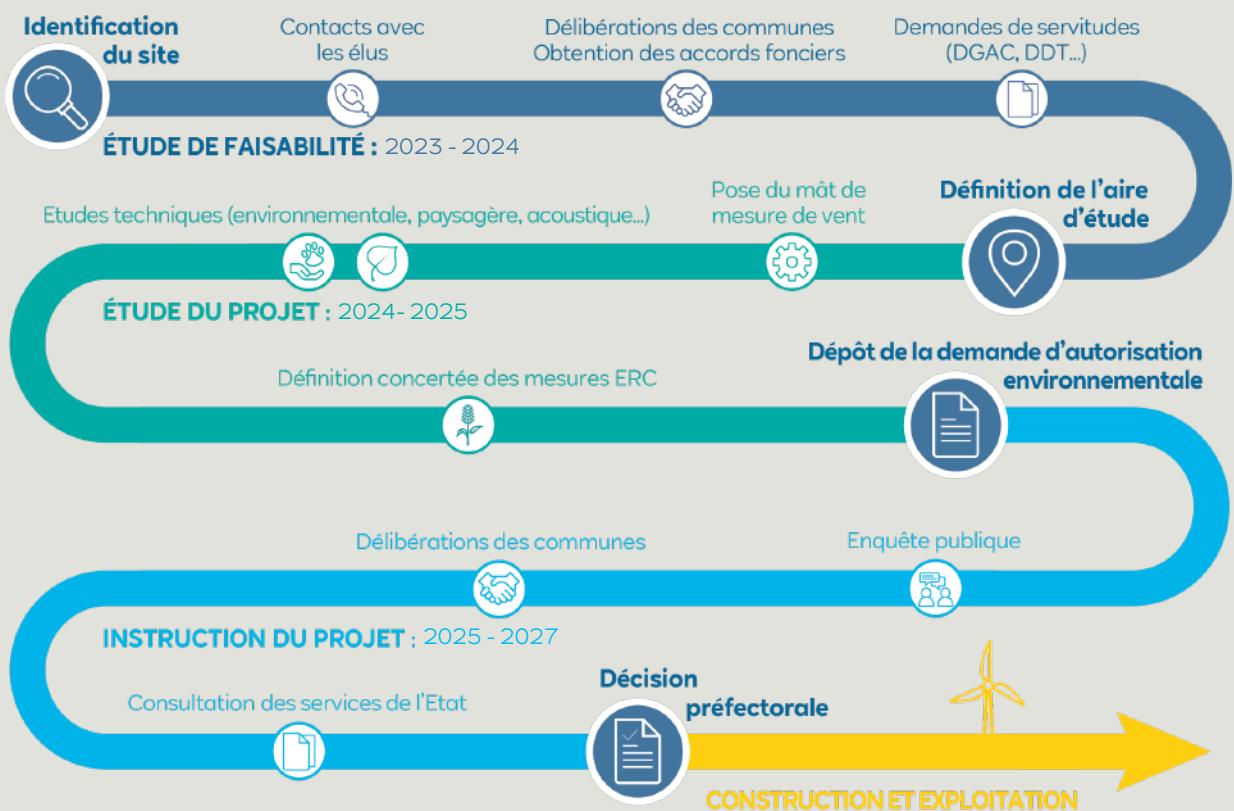
Potentiel maximum. Leur nombre et leur position seront arrêtés en fonction des résultats d'études.

La puissance des éoliennes dépendra du modèle d'éolienne retenu.

La distance réglementaire minimale à respecter entre les éoliennes et les habitations est de 500 m.

# Le planning du projet

Le schéma ci-dessous illustre les différentes étapes du développement d'un projet éolien. Pour celui de Fouquescourt, nous sommes actuellement dans la phase d'étude du projet, et ce jusqu'à mi-2025



## Les bénéfices pour le territoire

Les retombées économiques locales sont de diverses natures : les retombées fiscales engendrées par la présence du parc éolien pour les collectivités, la création d'activité économique et d'emplois lors de la phase de construction et d'exploitation du parc, ou encore, les mesures de compensation et d'accompagnement mises en place dans le cadre de l'étude d'impact.

Vous trouverez ci-dessous une première estimation des retombées fiscales annuelles, basée sur un scénario de 4 éoliennes de 7 MW à Fouquescourt:

### Commune de Fouquescourt :

Communauté de communes Terre de Picardie :

Département de la Somme :

Etat :

**54 300€/an**

118 200€/an

77 600€/an

7 800€/an



# Qui sommes nous ?

## RWE Renouvelables France

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

Filiale française du groupe RWE Renewables, RWE Renouvelables France est l'un des principaux dévelopeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ce sont plus de 250 collaborateurs qui développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.

Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.

### NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

RWE

